

# REGLEMENT ET ORGANISATION DES FOULÉES CISSACAISES

**CLUB ORGANISATEUR :** Centre Médoc Athlé.

**PEUVENT PARTICIPER :** Tous les titulaires d'une licence Athlétisme Compétition, d'une licence Athlétisme Entreprise, d'une licence Athlétisme Running ou d'un Pass Running délivrés par la FFA, d'une licence UFOLEP Athlétisme, d'une licence FF Triathlon, d'une licence FFCourse d'Orientation ou d'une licence FF de Pentathlon Moderne.

Les non licenciés se muniront d'un certificat médical (ou sa photocopie) de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins de un an. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

## **RESPONSABILITE :**

Tous les athlètes licenciés et non licenciés courent sous leur entière responsabilité.

**Priorité absolue aux véhicules sur tout le parcours.** Le coureur doit respecter impérativement les ordres des signaleurs.

«En toute circonstance, les participants acceptent de se soumettre aux décisions des arbitres, des organisateurs ou des médecins de course»

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident.

Les athlètes mineurs non licenciés (à partir de Cadet) devront en plus fournir une autorisation parentale pour pouvoir courir le 10km uniquement.

Les athlètes abandonnent leur droit à l'image lié à leur participation à cette épreuve.

**TENUE DES CONCURRENTS :**Maillots aux couleurs du club ou autres. Port du dossard obligatoire.

## **INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS :**

En retournant le bulletin d'inscription dûment rempli et accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du CMA avant le 28 Avril ou sur place avant le départ sans supplément.

Tarif 15€ pour le semi-marathon et 12€ pour le 10km,

**CLASSEMENT :** Individuel par catégorie sur les deux distances.

**CHRONOMETRAGE :** Assuré pour tous

**DISTANCES :** **Semi-marathon :** de Juniors à Vétérans et **10 km :** à partir de cadet.

**DEPART :** 1er mai 2019

9 h 30 Place de la mairie à CISSAC

**RECOMPENSES :** **10 km et Semi-marathon:** Vin vieux aux 3 premiers de chaque course ainsi qu'au 3 premiers de chaque catégorie .Une bouteille de vin du Médoc pour chaque arrivant et un tee-shirt pour les 300 premiers arrivants .

**RAVITAILLEMENT :** 3 postes de ravitaillement sur le parcours ( 7eme km, 13eme et 17eme km) et un à l'arrivée.

**SERVICE MEDICAL :** Protection civile 33.

**SECURITE :** La course sera encadrée par 2 VTTistes. En outre, les signaleurs sont répartis sur la totalité du parcours ne laissant pas de zones sans intervention rapide possible.